

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

## Un budget à l'équilibre pour le village

Suzanne BERGER

---



*L'assemblée s'est tenue d'un bout à l'autre dans le respect des mesures barrières. Photo Le DL /Suzanne BERGER*

Le conseil municipal s'est tenu le jeudi 15 avril à la salle des Ecoux et à huis clos. La plus grande partie de l'assemblée a été consacrée au vote du budget.

On note une baisse des charges de fonctionnement 2020 qui permet d'affecter aux investissements la somme de 882 000 €.

Pour le budget 2021, la taxe d'habitation constitue maintenant une recette figée. La part départementale de la taxe foncière est affectée aux communes, mais avec un prélèvement sur le produit communal, ce qui abouti à un résultat inchangé. La TCCFE (taxe sur l'électricité) est instaurée de droit entre 4 et 8 %. La municipalité décide de l'établir au plus bas.

La rénovation du groupe scolaire coûtera 1 117 000 €, avec des subventions de 348 000 € du département, 150 000 € de la région et 300 000 € de l'état.

La chaufferie bois et le réseau de chaleur représentent 580 000 €, les demandes de subventions étant en cours. La fin de l'enfouissement des réseaux coûtera 440 000 €.

L'appel d'offres concernant la salle omnisports est en cours. Pour ce projet, les excédents d'investissements reportés depuis sept ans permettent un

autofinancement à 100 % du projet sans recours à l'emprunt ni de hausse de fiscalité.

Le budget TVA, qui concerne la zone de Malville et le bar restaurant, est voté à la baisse du fait de la perte de recettes de loyer pour les entreprises en difficultés sur 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire.

L'ensemble des comptes, l'affectation des résultats 2020, les taux d'imposition et le budget primitif 2021 sont votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Sur la zone de Malville deux entreprises sont en difficulté avec des résultats très dégradés. Un accompagnement d'urgence est voté pour une exonération de leurs loyers sur un trimestre.

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le règlement intérieur et les tarifs proposés pour le restaurant scolaire et le périscolaire à compter de septembre 2021. On note l'obligation de régler à réservation des prestations et une hausse de 1 % des tarifs.

Ghislaine Pozzobon a annoncé qu'une offre de cours de judo sera proposée à Creys le mercredi à compter de septembre par l'association des Petits dragons.

Enfin, Creys-Mépieu a concouru aux "Plus beaux villages de l'Isère" mais malgré ses atouts, le village n'a pas été retenu.